

**Séance du mardi 27 février 2024**

Date de la convocation: 21/02/2024

**Membres en exercice :**  
8

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00*

**Présents :** 7

**Présents :** Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

**Votants :** 8

**Secrétaire de séance :**  
Emilie MALEYSSON

**Représentés :** Valentin BESNIER

**Excusés :**

**Absents :**

**Objet: Plan de financement de l'aménagement de la place de la mairie - DE\_2024\_01**

Le Maire explique au Conseil qu'avec la possibilité de solliciter le fonds de concours de la communauté de communes pour 2024 et la notification de la subvention reçue de la Région, il y a lieu de mettre à jour le plan de financement.

Le projet d'aménagement de la place de la Mairie de Malarce comprend donc :

- La mise en place d'une coursive/ombrière en façade de la Mairie, équipée de panneaux solaires pour de l'autoconsommation 6 Kwc
- La construction d'une halle ouverte
- L'aménagement d'un théâtre de verdure

Le maire demande au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement de l'aménagement de la place de la Mairie de Malarce.

Le Conseil Municipal suite à l'exposé du Maire approuve, à l'unanimité, le plan de financement proposé ci-dessous :

Réalisations	Montants HT	Montants TTC
Aménagement d'un théâtre de verdure, pierres sèches	53.429,00	64.115,00
Terrassement, maçonnerie halle	11.890,00	14.268,00
Déplacement Algeco	2.692,50	3.231,00
Construction coursive	21.275,00	25.530,00
Construction régie	8.070,00	9.684,00

9.684,00  
PRIVAS

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 28/02/2024  
007-210701470-20240227-DE\_2024\_01-DE

Construction halle	62.703,80	75.244,56
Maîtrise d'œuvre HOERNER ORDONNEAU architectures	26.500,00	31.800,00
Centrale solaire autoconsommation façade Mairie 6Kwc	12.376,00	14.851,20
Coût total de l'opération	198.936,47	238.723,76

Financeurs	% du coût HT	Montant
Fonds de concours CDC Pays des Vans en Cévennes	4.02	8.000,00
Etat DETR, opération intégrant le CRTE	29,59	58.873,00
Conseil Régional, dispositif ruralité	19.10	38.000,00
Département, soutien à l'investissement local	27.08	53.870,00
Autofinancement	20,21	40.193,00
Total	100	198.936,00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/02/2024 007-210701470-20240227-DE_2024_01-DE